



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ET GIDE LOYRETTE NOUËL, CONSEILS RESPECTIVEMENT DE TINYCLUES ET SPLIO, ET LEURS ASSOCIÉS, DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE TINYCLUES PAR SPLIO DEVENANT AINSI LA PREMIÈRE PLATEFORME CRM INTELLIGENTE BOOSTÉE AU DEEP LEARNING (IA)

Corporate - M&A | 15/03/23 | Philippe Lorentz Julien Wagmann Coralie Foucault Juliette Vachet Elie Bétard



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

August Debouzy a conseillé Tinyclues, société spécialisée dans le marketing prédictif en SaaS, qui édite une solution basée sur le Deep Learning, ainsi que ses principaux associés dans le cadre de son acquisition par Splio, spécialiste du CRM et éditeur de la plateforme d'Individuation® Marketing à destination des professionnels du marketing client du B2C.

Splio édite une solution, basée sur le Machine Learning (IA) qui répond au double enjeu de personnaliser l'expérience client pour chaque individu tout en offrant aux marketeurs une solution simple d'orchestration et de pilotage à grande échelle.

L'acquisition de Tinyclues permet à Splio de se doter du moteur prédictif développé par la société et ayant été récompensé par le Sammy Award 2021 du « Produit de l'année » et le Martech Breakthrough Award de la « Meilleure solution CRM d'entreprise » en 2021 et 2022.

A l'issue de cette opération, le groupe Splio compte désormais 250 collaborateurs en Europe et au MEA ainsi qu'un portefeuille clients s'élevant désormais à 500 entreprises de secteurs et de tailles variés.

August Debouzy a conseillé Tinyclues dans le cadre cette opération et notamment de l'ensemble des levées de fonds précédentes ces dernières années avec en corporate : Julien Wagmann (associé), Laure Khemiri (counsel), Coralie Foucault (avocate senior) et Juliette Vachet (avocate), et en fiscal Philippe Lorentz (associé) et Elie Bétard (counsel).

Gide Loyrette Nouel a conseillé Splio avec Antoine de la Gatinais et Paul de France (associés) et Benjamin Dufour--Jules (avocat).
